

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie McLaughlin Inc.	Numéro de permis 2023045	Date d'inspection Le 06 janvier 2025	
Nom de l'établissement Centre éducatif des trois chênes 1		Numéro de téléphone (506) 383-8119	
Adresse 620 McLaughlin Drive Moncton NB E1A 4R8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Stephanie Leger		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	17 janv. 2025	
Commentaires : Pendant l'inspection de renouvellement, l'inspectrice observe que les programmations ne sont pas documentées depuis le 18 décembre 2024. Les activités quotidiennes de l'établissement agréé doit être délibérément planifiées et documentées pour répondre aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (v) une copie de la vérification de son casier judiciaire ou de la vérification de ses antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas.	24(1)(c)(v)	10 janv. 2025	02 janv. 2025
Commentaires : Pendant l'inspection de renouvellement, l'inspectrice vérifie les dossiers d'employés. L'un des dossiers manquait une copie de la vérification du casier judiciaire et vulnérable. La directrice adjointe a ajouté le document manquant au dossier. La lacune est maintenant conforme.			

<p><b>Commentaires généraux</b></p> <p>L'inspectrice est présente sur les lieux afin de compléter l'inspection de renouvellement. Les enfants scolaires sont présents toute la journée en raison du congé accordé pendant la période des fêtes. Puisqu'il y a un nombre minime d'enfant présent, il y a seulement 1 classe des 4 utilisé.</p> <p>L'inspectrice observe les enfants jouer librement à l'intérieur, manger le dîner et jouer à l'extérieur dans le parc de l'école du Mascaret en fin de journée. Des interactions positives est observé avec les éducateurs et les enfants pendant des jeux variés desur les tables.</p> <p>Le ratio est respecté pendant l'inspection.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

original signé par  
**Stephanie Leger**

Signature de la personne responsable de la délivrance de

Le 06 janvier 2025

Date

permis

original signé par  
Ichrak Kahlaoui

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 janvier 2025

---

Date